

FirstRate[™]

Herbicide

GROUPE 2 HERBICIDE

POUR VENTE ET UTILISATION DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT. Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans le soya.

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: cloransulame-méthyl 84%

Granulés Mouillables Avertissement, contient l'allergène sulfites.

N° D'HOMOLOGATION 33619 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 8 g à vrac

Corteva Agriscience Canada Company Suite 240, 115 Quarry Park Road SE Calgary, AB T2C 5G9 1-800-667-3852

[™] Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. S'il n'existe aucune instruction pour les articles qui sont lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver séparément l'équipement de protection individuelle. Jeter les vêtements ou les autres matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

MISES EN GARDE D'UTILISATION À L'INTENTION DE L'OPÉRATEUR

Après avoir manipulé ce produit, les utilisateurs doivent :

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Enlever immédiatement les vêtements dans lesquels le produit a pénétré, puis bien se laver et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-àbouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à fournir en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ne pas appliquer directement sur des plans d'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Toxique pour les plantes terrestres non ciblées et les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Aux points de mélange et de déchargement, manipuler le produit avec précaution afin d'éviter la contamination des sources d'approvisionnement en eau. Pour réduire les risques de déversements accidentels, utiliser des systèmes fermés pour mélanger et décharger cet herbicide. Lors du remplissage du réservoir de pulvérisation avec de l'eau, utiliser un dispositif anti-retour pour empêcher l'eau de refouler dans les sources d'approvisionnement en eau.

Ne pas contaminer l'eau utilisée à des fins domestiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit dans le contenant original dans un endroit sec sécuritaire. Éviter la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 50 °C pour de longues périodes. Si le contenant est endommagé et qu'un déversement se produit, utiliser les granules propres immédiatement ou les ramasser avec un balai et les jeter.

ÉLIMINATION

- 1. Éliminer le l'emballage extérieur conformément à la réglementation provinciale.
- 2. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

Le FirstRate™ Herbicide supprime certaines mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soya. Le FirstRate Herbicide peut être appliqué en présemis, en prélevée ou en post levée.

MISES EN GARDE D'EMPLOI GÉNÉRALES

L'INOBSERVATION DES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU CAUSER DES DÉGÂTS AUX CULTURES. LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS AVANT LA PULVÉRISATION.

- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- L'application est limitée aux cultures agricoles, seulement lorsque le risque de dérive est faible vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Pour minimiser la dérive de la bouillie de pulvérisation vers les zones non ciblées :
 - 1. Ne pas utiliser de buses qui produisent de fines gouttelettes.
 - 2. Utiliser un volume de bouillie suffisant pour assurer une application adéquate en pulvérisant de grosses gouttelettes.
 - 3. Maintenir les rampes de pulvérisation au plus bas possible au-dessus de la surface à pulvériser.
 - 4. Pulvériser l'herbicide lorsque les conditions météorologiques sont favorables ou quand la vitesse du vent est inférieure à 10 km/h.
- L'humidité du sol doit être adéquate pour assurer une action optimale de l'herbicide. Les applications de l'herbicide en présemis de surface, en prélevée ou en post levée hâtive exigent une chute de pluie d'activation qui humidifie le sol à une profondeur d'au moins 5 cm.

- Ne pas appliquer lorsque la température de l'air est près du point de congélation ou si on prévoit des conditions de gel pendant les jours qui suivent l'application.
- L'herbicide, utilisé au cours de périodes prolongées de froid et d'humidité (où la température du sol est inférieure à 10 °C pendant une longue période) ou en présence de taux d'humidité du sol anormalement élevés pendant la levée ou au début du stade de végétation, peut entraîner des symptômes de phytotoxicité sur le soya, comme un jaunissement temporaire des feuilles ou un rabougrissement des plants, ou les deux. Ces symptômes disparaîtront rapidement au retour des conditions normales de croissance.
- Ne pas pulvériser ce produit plus d'une fois par année (comme application en présemis, en prélevée ou en post levée).
- L'application de FirstRate Herbicide sur des sols contenant plus de 5 % de matière organique risque de réduire la suppression des mauvaises herbes. Dans de telles conditions, il pourrait s'avérer nécessaire d'appliquer le FirstRate Herbicide en postlevée, bien que ce type d'application engendre une réduction de la suppression résiduelle.
- Ne pas utiliser sur des sols de tourbe ou de terre noire.
- Ne pas pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures

Nettoyage du pulvérisateur

Pour éviter d'endommager les plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

- 1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
- 2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
- 3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est complètement plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider la solution hors du réservoir à travers les tuyaux de pulvérisation. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de la rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
- 4. Troisième rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

RESTRICTIONS RELATIVES À LA CULTURE EN ROTATION

Lorsqu'on mélange le produit avec d'autres herbicides, suivre les directives relatives à la rotation de culture sur chaque produit utilisé.

Culture	Intervalle de rotation des cultures (mois)
soya	0
blé	4
maïs	9

Un test d'activité biologique doit être effectué avant de cultiver toute autre culture non énumérée dans le tableau. Ce test consiste à faire croître jusqu'à la maturité une bande expérimentale de la ou des culture(s) que l'on a l'intention de cultiver l'année suivante.

Test d'activité biologique

Utiliser le travail du sol, la technique de semis et les périodes d'intervention habituelles pour la culture en question. Planter plusieurs bandes de la culture dans le champ précédemment traité avec le FirstRate Herbicide. Planter les bandes perpendiculairement à la direction dans laquelle le FirstRate Herbicide a été appliqué. Les bandes doivent être disposées de façon à ce que différentes conditions de terrain soient rencontrées, y compris la texture du sol, le drainage et les zones compactées. Si la culture ne démontre pas de symptômes visibles de dommage ni de réduction de la population, le champ peut être ensemencé avec la culture testée au cours de la saison de culture suivant le test d'activité biologique. Si des dommages ou une réduction de la population surviennent, la culture testée ne devrait pas être semée et un test d'activité biologique devrait être répété lors de la saison de croissance suivante.

DÉLAI À RESPECTER AVANT LA RÉCOLTE

Ne pas récolter le soya comme fourrage ou comme foin. Après l'application, attendre 65 jours avant de récolter le soya.

Attention : Ne pas permettre au bétail de brouter les cultures traitées ni récolter ces cultures comme fourrage, car les données actuelles sont insuffisantes pour autoriser de telles utilisations.

MODE D'EMPLOI

Le FirstRate Herbicide est homologué pour les applications en présemis, en prélevée et en postlevée dans les cultures de soya de l'Est du Canada.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon de pulvérisation.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode	Culture	Zones Tampons de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des:		
d'application		Habitats d'eau douce	Habitats terrestres	
Pulvérisateur agricole	Soja	7	35	

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

APPLICATION EN PRÉSEMIS

Les applications en présemis peuvent être effectuées avec des systèmes conventionnels de travail du sol, ainsi que des systèmes de conservation du sol.

Application en Présemis de Surface

Appliquer le FirstRate Herbicide seul ou en mélange en cuve avec d'autres herbicides homologués pour l'application en présemis de surface du sol sur le soja. S'il est appliqué en mélange en cuve, suivre les instructions d'utilisation les plus strictes (y compris les taux d'application, les mises en garde et les restrictions) de tous les produits d'association. Pour de meilleurs résultats, appliquer le FirstRate Herbicide dans les 2 semaines suivant la plantation. Une humidité adéquate du sol est essentielle pour obtenir une efficacité optimale de l'herbicide. Une chute de pluie est nécessaire pour faire pénétrer le FirstRate Herbicide dans la zone de germination des mauvaises herbes. Une chute de pluie suffisante pour humidifier le sol à une profondeur de 5 cm est habituellement appropriée. S'il ne pleut pas suffisamment dans la période de 7 à 10 jours suivant l'application de surface, il est recommandé de procéder à un travail superficiel du sol ou d'utiliser une houe rotative pour supprimer les mauvaises herbes établies et pour faire pénétrer l'herbicide dans leur zone de germination. Si, à la suite de conditions arides, on obtient une chute de pluie suffisante, le pouvoir de l'herbicide sur les mauvaises herbes établies dépendra des espèces de mauvaises herbes et de l'emplacement de leur système radiculaire dans le sol.

Application en Présemis avec Incorporation

Appliquer le FirstRate Herbicide seul ou en mélange en cuve avec d'autres herbicides homologués pour l'application en présemis avec incorporation avant de planter du soja. S'il est appliqué en mélange en cuve, suivre les instructions d'utilisation les plus strictes (y compris les taux d'application, les mises en garde et les restrictions) de tous les produits d'association. Le FirstRate Herbicide peut être appliqué jusqu'à 28 jours avant la plantation, mais pour de meilleurs résultats, appliquer le FirstRate Herbicide dans les 2 semaines suivant la plantation et l'incorporer dans les 24 heures suivant l'application. Incorporer uniformément l'herbicide à une profondeur de 5 à 8 cm; régler l'équipement en conséquence. Utiliser un cultivateur à dents en C ou en S équipé d'un répartiteur comme une herse ou un dispositif à panier rotatif. Le cultivateur doit avoir un minimum de quatre rangées de socs espacés de 18 cm ou moins et disposés en zigzag afin que l'ensemble du sol soit travaillé. On peut également utiliser des disques en tandem, pourvu que les lames aient un diamètre inférieur à 50 cm et qu'elles soient espacées de 18 cm ou moins. L'équipement, y compris les outils de traînée le cas échéant, doit être conçu de sorte à empêcher le billonnage, sinon la suppression des mauvaises herbes risque d'être inégale ou insuffisante. Faire fonctionner les disques à une vitesse se situant entre 6 et 10 km/h et les cultivateurs, entre 10 et 13 km/h.

Doses d'Application et Mauvaises Herbes Supprimées pour Application en Présemis

FirstRate Herbicide Utilisé Seul

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, chénopode blanc
	41,7 g/ha*	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron et graves infestations de chénopode blanc

^{*}Lorsqu'il est appliqué seul par présemis avec incorporation, utiliser le taux le plus élevé seulement. Les applications en présemis de surface peuvent utiliser les taux inférieurs ou supérieurs.

FirstRate Herbicide Plus Broadstrike RC Herbicide Plus Herbicide Dual (ou Dual II) Magnum

		reide i ide i erbielde Dadi (ed Dadi ii) inagilain
Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, chénopode blanc plus les mauvaises herbes inscrites
Broadstrike RC Herbicide	87,5 g/ha	sur les étiquettes de Broadstrike RC Herbicide et Herbicide Dual (ou Dual II) Magnum
Herbicide Dual (ou Dual II) Magnum	1,15 L à 1,75 L/ha	

FirstRate Herbicide Plus Herbicide Pursuit

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron,
Herbicide Pursuit	312 mL/ha	chénopode blanc plus les mauvaises herbes inscrites sur l'étiquette d'Herbicide Pursuit

NE PAS appliquer de mélanges d'Herbicide Pursuit et de FirstRate Herbicide comme application incorporée en présemis pendant plus d'une année de suite. Attendre au moins 24 mois entre les applications incorporées en présemis.

FirstRate Herbicide Plus Herbicide SZ-75 (Application en Présemis de Surface Seulement)

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 à 41,7 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron et
Herbicide SZ-75	140 à 187 g/ha	graves infestations de chénopode blanc plus les mauvaises herbes inscrites sur l'étiquette d'Herbicide SZ-75.

NE PAS incorporer mécaniquement des mélanges d'Herbicide SZ-75 et de FirstRate Herbicide dans le sol. NE PAS appliquer en présemis de surface de mélanges d'Herbicide SZ-75 et de FirstRate herbicide pendant plus d'une année de suite. Attendre au moins 24 mois entre les applications en présemis de surface.

APPLICATION EN PRÉLEVÉE

Les applications en prélevée peuvent être effectuées avec des systèmes conventionnels de travail du sol, ainsi que des systèmes de conservation du sol. Appliquer après le semis mais avant l'émergence de la culture ou des mauvaises herbes. FirstRate Herbicide peut être appliqué seul ou mélangé en cuve avec d'autres herbicides homologués pour l'application en prélevée dans le soja.

Une humidité adéquate du sol est essentielle pour obtenir une efficacité optimale de l'herbicide. Une chute de pluie est nécessaire pour faire pénétrer le FirstRate Herbicide dans la zone de germination des mauvaises herbes. Une chute de pluie suffisante pour humidifier le sol à une profondeur de 5 cm est habituellement appropriée. S'il ne pleut pas suffisamment dans la période de 7 à 10 jours suivant l'application de surface, il est recommandé de procéder à un travail superficiel du sol ou d'utiliser une houe rotative pour supprimer les mauvaises herbes établies et pour faire pénétrer l'herbicide dans leur zone de germination. Si, à la suite de conditions arides, on obtient une chute de pluie suffisante, le pouvoir de l'herbicide sur les mauvaises herbes établies dépendra des espèces de mauvaises herbes et de l'emplacement de leur système radiculaire dans le sol.

Doses d'Application et Mauvaises Herbes Supprimées pour une Application en Prélevée

FirstRate Herbicide Utilisé Seul

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, chénopode blanc
	41,7 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron et graves infestations de chénopode
		blanc

FirstRate Herbicide Plus Broadstrike RC Herbicide Plus Herbicide Dual (ou Dual II) Magnum

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, chénopode blanc plus les mauvaises
Broadstrike RC	87,5 g/ha	herbes inscrites sur l'étiquettes de Broadstrike RC
Herbicide	67,5 g/11a	Herbicide et Dual (ou Dual II) Magnum
Herbicide Dual (ou Dual	1,15 L à 1,75 L/ha	1
II) Magnum		

FirstRate Herbicide Plus Herbicide Pursuit

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde
		glouteron, chénopode blanc plus les mauvaises
Herbicide Pursuit	312 mL/ha	herbes inscrites sur l'étiquette d'Herbicide Pursuit

FirstRate Herbicide Plus Herbicide SZ-75

1001.4000 1101.01000 1100 1101.0100 0= 10		
Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 à 41,7 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde
Herbicide SZ-75	140 à 187 g/ha	glouteron et graves infestations de chénopode
	_	blanc plus les mauvaises herbes inscrites sur
		l'étiquette d'Herbicide SZ-75.

NE PAS effectuer d'applications en prélevée des mélanges d'Herbicide Pursuit et de FirstRate Herbicide pendant plus d'une année de suite. Attendre au moins 24 mois entre les applications en prélevée.

APPLICATION EN POSTLEVÉE

Le FirstRate Herbicide peut être appliqué en tout temps avant le stade de floraison du soya. Une application avant l'émergence complète de la première feuille trifoliée peut entraîner un jaunissement temporaire ou la chlorose du soya. Cet effet transitoire n'a pas de répercussions sur le rendement des cultures de soya. Suivre les restrictions concernant les périodes d'application des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées par le FirstRate Herbicide utilisé seul	Stade foliaire
lampourde glouteron	4 à 8
stramoine commune	2 à 4
petite herbe à poux	4 à 8
Grande herbe à poux	4 à 6
Abutilon	2 à 4

Les applications en postlevée de FirstRate Herbicide procureront une activité résiduelle dans le sol sur les mauvaises herbes à feuilles larges. La durée et l'efficacité de cette activité résiduelle, à la suite d'applications en postlevée, dépendent de la chute de pluie après l'application (chute de pluie de 2 cm ou plus au cours d'une semaine ou moins après l'application), de la quantité de mauvaises herbes et du couvert de la culture au moment de l'application, du nombre de graines de mauvaises herbes non germées présentes à la surface du sol, ainsi que du taux de matière organique dans le sol (>5 %).

Doses d'Application et Mauvaises Herbes Supprimées pour Application en Postlevée

FirstRate Herbicide Utilisé Seul

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde
		glouteron, stramoine commune, grande herbe à
Surfactant* non ionique	0,25 % vol/vol	poux
Engrais liquide	2,5 % vol/vol	
28-0-0 ou 32-0-0		

FirstRate Herbicide Plus Herbicide Pursuit

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde
		glouteron, stramoine commune, grande herbe à
Herbicide Pursuit	312 mL/ha	poux plus les mauvaises herbes inscrites sur
Surfactant* non ionique	0,25 % vol/vol	l'étiquette d'Herbicide Pursuit
Engrais liquide	2 L/h	
28-0-0 ou 32-0-0		

^{*}le surfactant non ionique et l'engrais liquide devraient être ajoutés au réservoir de pulvérisateur en dernier.

Suppression des mauvaises herbes dans les cultures de soya résistant au glyphosate, c.-à-d. les variétés contenant le gène Roundup Ready

AVERTISSEMENT: N'appliquer l'herbicide Roundup que sur les variétés de soya tolérantes au glyphosate, c.-à-d, les variétés contenant le gène Roundup Ready.

NOTE: TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE SOYA SÉLECTIONNÉES (C.-À-D. CERTIFIÉES) DÉSIGNÉES COMME ÉTANT TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE. SI ELLES NE LE SONT PAS, CE TRAITEMENT LES ENDOMMAGERA OU LES DÉTRUIRA.

FirstRate Herbicide plus Glyphosate

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
FirstRate Herbicide	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, stramoine commune, grande herbe à poux plus les mauvaises herbes inscrites sur les étiquettes de glyphosate.
Glyphosate à raison de:	270 à 1260 g é.a./ha, équivalent à: 0,5 à 2,33 L/Ha de 540 g/L de préparation 0,56 à 2,63 L/Ha de 480 g/L de préparation 0,75 à 3,5 L/ha de 360 g/L de préparation	
Surfactant* non ionique	0,125 % vol/vol	
Engrais liquide 28-0-0 or 32-0-0	2,5 % vol/vol	

^{*}Le surfactant non ionique et l'engrais liquide devraient être ajoutés au réservoir de pulvérisation en dernier.

MÉLANGE ET APPLICATION PRÉPARATION DE LA BOUILLIE À PULVÉRISER

Le FirstRate Herbicide se présente sous forme de granulés mouillables qui doivent être bien mélangés. Agiter le produit vigoureusement et sans arrêt pendant le mélange, le remplissage et tout au long de la pulvérisation. En général, les agitateurs à arroseur rotatif sont les plus efficaces dans les réservoirs de pulvérisateur. Pour empêcher le moussage dans le réservoir, éviter de faire éclabousser la bouillie et d'y introduire de l'air en agitant. Pour empêcher le moussage au cours du remplissage, garder l'extrémité du tuyau de remplissage sous la surface du liquide dans le réservoir de pulvérisation. On peut également ajouter un agent antimousse tel que Halt^{md} afin de réduire le moussage.

Les étapes suivantes sont recommandées :

- 1. Verser dans le réservoir une quantité d'eau équivalente à 1/4 ou 1/3 du volume total de la bouillie.
- 2. Mettre en marche le système d'agitation.
- 3. Ajouter la quantité appropriée de FirstRate Herbicide à l'eau dans le réservoir du pulvérisateur avec l'agitateur.
- 4. Continuer d'agiter jusqu'à ce que le produit soit complètement dispersé.
- 5. Applications en postlevée seulement : ajouter le surfactant non ionique et l'engrais liquide.
- 6. Continuer de remplir le réservoir du pulvérisateur tout en poursuivant l'agitation.
- 7. Avant de procéder à la pulvérisation, s'assurer que le produit est bien mélangé dans l'eau.

Si l'on doit cesser la pulvérisation et l'agitation avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, les produits pourraient se déposer dans le fond. Les dépôts doivent alors être remis en suspension avant de reprendre la pulvérisation. Un agitateur à arroseur rotatif est particulièrement utile dans ce cas. Les dépôts peuvent être plus difficiles à remettre en suspension que le produit original. Le tuyau d'alimentation du réservoir de pulvérisation doit être muni de tamis dont les mailles ne sont pas plus fines que 50 mailles.

Pulvérisation

À l'aide d'équipement de pulvérisation au sol correctement calibré, pulvériser la bouillie de FirstRate Herbicide en volume suffisant pour couvrir uniformément la zone voulue. Un volume total de pulvérisation de 100 à 300 L/ha en utilisant une application à basse pression (135 à 270 kPa) est recommandé. Agiter suffisamment pendant la pulvérisation afin d'assurer l'homogénéité du mélange. Pulvériser la bouillie dans les 24 heures qui suivent le mélange. Si le produit se dépose au fond, bien agiter le mélange pour le remettre en suspension avant de reprendre la pulvérisation.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company (Corteva) dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company (Corteva) n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION EN POSTLEVÉE SUR LES CULTURES DE SOYA

Pour la suppression de la vergerette du Canada (jusqu'au stade de 20 feuilles) et la répression de la morelle de la Caroline. Effectuer une application de FirstRate Herbicide au sol en postlevée par année.

Taux d'application : appliquer le FirstRate Herbicide à raison de 20,8 g/ha.

APPLICATION EN PRÉLEVÉE SUR LES CULTURES DE SOYA

Pour supprimer la grande herbe à poux, appliquer le FirstRate Herbicide après la plantation mais avant la levée de la culture.

Taux d'application

Pour supprimer la grande herbe à poux (de prélevée et cotylédon au stade de 4 feuilles), appliquer le FirstRate Herbicide à un taux de 41,7 grammes de produit par hectare.

Pour supprimer la grande herbe à poux (de cotylédon au stade de 6 feuilles) appliquer le FirstRate Herbicide à un taux de 20,8 grammes de produit par hectare plus 0,25 % v/v d'un surfactant non ionique plus 2,5 % v/v d'engrais liquide (28-0-0 ou 32-0-0).

Consulter l'étiquette principale de First Rate Herbicide avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que le FirstRate Herbicide est un herbicide du Groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à le FirstRate Herbicide et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le FirstRate Herbicide ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à Corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées
Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

040225

Code de l'étiquette: CN-33619-004-F

Remplace: CN-33619-003-F